

Cette seconde période s'achève enfin. Il va être temps de laisser inclusion, horaires de travail extensibles à l'infini, réunions interminables et relations houleuses avec les parents et autres réjouissances pour songer plutôt sapin, famille, cadeaux, repos, joie et tranquillité.

Cette trêve est bienvenue. Nous vous l'espérons particulièrement bonne et réconfortante.

Des enjeux d'une importance majeure attendent notre profession en 2023, entre autres : la revalorisation prévue pour septembre, la refonte de l'éducation prioritaire et la question de l'école inclusive. **Vous pouvez compter sur le SNE pour participer aux débats autant qu'il le pourra, et pour promouvoir des avancées spécifiques pour le 1er degré.**

Notre syndicat vous défendra aussi désormais dans les instances locales puisque **2023 verra l'arrivée de vos représentants dans les CAPD de l'Ain et du Rhône.**

D'ici là, à moins qu'un message venu d'Ibiza ou d'ailleurs vienne souffler le chaud ou le froid sur notre profession, **toute l'équipe du SNE de l'académie de Lyon vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.** Rendez-vous en 2023.

Les élections professionnelles ont rendu leur verdict dans la nuit de jeudi à vendredi. **L'équipe du SNE de notre académie tient à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées pour soutenir notre syndicat**, que ce soit en figurant sur nos listes, en votant et ou en appelant à voter pour nous.

La participation

Les enseignants se sont moins mobilisés sur ce scrutin qu'il y a quatre ans. Le taux de participation est en baisse de 3%. Ce n'est jamais une bonne nouvelle. Le contexte morose qui baigne notre profession et notre pays explique probablement en partie ce mouvement.

Les résultats

La mobilisation en faveur du SNE a été très importante. Le soutien apporté par le s2dé a certainement joué aussi.

Au niveau national, nous avons plus que doublé notre nombre de voix. Nous avons gagné des sièges en CAPD dans de nombreux départements.

Au niveau de notre académie, **le SNE fait son entrée dans la CAPD de l'Ain et dans la CAPD du Rhône**. Notre syndicat y sera représenté respectivement par Philippe Ratinet (Stéphanie Paris suppléante) et Florence André (Stéphane Rosset suppléante).

Nous aurons à cœur d'y défendre les intérêts particuliers des collègues et ceux de la profession en général.

Encore une fois, merci à toutes et à tous pour ce beau résultat qui nous encourage à poursuivre nos efforts et notre engagement.

Toujours bon à savoir

Les dates des vacances scolaires : pour consulter les calendriers jusqu'à l'année scolaire 2025-2026, [cliquez ici](#).